

Par SDÉ, courriel et messager

Le 2 octobre 2017

Monsieur Pierre Méthé Directeur des Affaires institutionnelles RÉGIE DE L'ÉNERGIE Tour de la Bourse 800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55 Montréal (Québec) H4Z 1A2 Me Simon Turmel

Avocat

Hydro-Québec Vice-présidence – Affaires juridiques 4º étage 75, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél.: 514 289-2211, poste 3563

Téléc. : 514 289-2007

C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET: Demande relative aux modifications de conventions comptables ASC 715,

Compensation - Retirement Benefits et pour la création de comptes d'écarts Votre dossier : R-4009-2017 / Notre référence : R054462 ST et R054470 YF

Monsieur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport et de distribution d'électricité, dépose sous la cote HQTD-3, document 3, ses réponses aux engagements n° 2, 3, 4 6 et 7 pris à l'occasion de la séance de travail du 15 septembre 2017 dans le dossier cité en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/sg

p. j.

c. c. Intervenant